|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ESTAT-F-4 |
| Numéro de poste Sysper: | 197016 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Anne CLEMENCEAU  3ème trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 27-05-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité F4 d’Eurostat est responsable des statistiques sur les conditions de vie, y compris le revenu, la consommation et l’exclusion sociale, ainsi que la qualité de vie, la santé, l’emploi du temps, la criminalité et la violence fondée sur le genre. L’unité coordonne des enquêtes annuelles et périodiques auprès des ménages sur le revenu et les conditions de vie (Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie – EU-SILC), les dépenses (Enquête sur le budget des ménages – HBS), l’emploi du temps (Enquête sur l’emploi du temps – TUS), la santé (Enquête européenne par interview sur la santé – EHIS) et la violence fondée sur le genre (enquête de l’UE sur la violence à l’égard des femmes et autres formes de violence interpersonnelle – EU-GBV). Elle est également responsable des indicateurs et des analyses dans le domaine des statistiques de la criminalité et de la justice pénale. Deux équipes sont en charge du projet EU-SILC : « Production et diffusion EU-SILC » et « Méthodologie et analyse EU-SILC ».

**Présentation du poste (nous proposons)**

|  |
| --- |
| Le poste se situe au sein de l'unité F4. Sous la responsabilité du chef d'unité et du chef d'équipe, l'expert contribuera à la méthodologie et à la diffusion des statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), en particulier à l'exercice de compliance des données, aux travaux de développement d'indicateurs, à l'évaluation des aspects méthodologiques ainsi qu’aux activités de diffusion du projet. |
| Les principales tâches comprennent: |
| - La contribution à l'exercice de compliance des données EU-SILC.  - La mise à jour et l'amélioration de la méthodologie EU-SILC.  - Le développement et la documentation de nouveaux indicateurs basés sur les données de l'enquête EU-SILC pour répondre aux nouveaux besoins politiques européens, en particulier le socle européen des droits sociaux et les initiatives sur les jeunes, le revenu minimum et l'accès à la protection sociale  - La contribution à la diffusion des données EU-SILC, en particulier en ce qui concerne les articles d'actualité et les Statistics Explained.  - La réponse aux demandes des utilisateurs et des producteurs concernant la méthodologie EU-SILC.  - La préparation de contributions et la participation aux réunions du groupe de travail sur les statistiques du revenu et des conditions de vie, aux Task Forces EU-SILC et aux ateliers sur les bonnes pratiques EU-SILC. |

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue dynamique et motivé avec une formation en statistique, économie et / ou analyse socio-économique et avec de bonnes compétences organisationnelles et analytiques. Engagement, sens des responsabilités et esprit d’équipe sont attendus. L’ouverture d’esprit et la créativité sont également des compétences très importantes pour ce poste. Une expérience professionnelle dans le domaine des statistiques sociales et/ou des enquêtes par sondage, de préférence sur les statistiques sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), ou d’autres enquêtes sur les conditions de vie des ménages ou des personnes comme l’enquête sur les forces de travail, l’enquête sur le budget des ménages, l’enquête sur l’emploi du temps ou l’enquête européenne sur la santé serait un avantage. Une bonne connaissance méthodologique est requise. Une connaissance de la méthodologie des comptes nationaux et/ou une certaine connaissance des logiciels statistiques (de préférence SAS) serait un atout. De bonnes compétences en communication et de rédaction en anglais sont essentielles, et la connaissance d’autres langues communautaires est précieuse.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)